

■ **Phenix Fondation Collective de Prévoyance**, à Lausanne, CH-550-0051346-7 (FOSC du 02.10.2008, p. 18/4675052). La signature de Stubbe Thierry est radiée. Broquet Pierre-Edgar, qui n'est plus président, reste membre du conseil; Guillemaud Isabelle est nommée présidente; Keller Reto, qui n'est plus membre du conseil, est nommé gérant; tous trois continuent à signer collectivement à deux. Signature collective à deux est conférée à Darbellay Paul-Antoine, de et à Lausanne.

Registre journalier no 13195 du 28.10.2008  
(04716202 / CH-550.0.051.346-7)